ROËZÉ SUR SARTHE

Nouvelles Roëzéennes

Novembre 2021

Dossier : vie scolaire

Mairie de Roëzé-sur-Sarthe • 15 rue de la mairie • Tél : 02 43 77 26 22 • www.roeze.fr • facebook.com/mairieroeze

Sommaire

- Édito....p.03
- Retour en images....p.04
- Aménagements urbains....p.05
- Environnement / Cadre de vie....p.08
- Bibliothèque....p.12
- Actualités....p.13
- Dossier : vie scolaire....p.14
  - . Des nouveautés au restaurant scolaire....p.14
  - . 300 000 € en faveur des élèves roëzéens....p.16
  - . Informations vie scolaire....p.17
- État civil....p.18
- Agenda....p.19

Nouvelles Roëzéennes - Novembre 2021 - Bulletin d'informations municipales.
Directrice de la publication : Catherine Taureau • Textes et photographies : élus et techniciens de la Commune de Roëzé-sur-Sarthe.
Impression à base d'encres végétales : ITF - Mulsanne (72) • Tirage : 1 300 exemplaires.
Distribution par nos soins.
Dépôt légal : à parution.

Édito

« Prenons soin de nous, prenez soin de vous »

Cela me fait grand plaisir de revenir vers vous au travers d'un nouveau journal communal, d'autant que comme vous pouvez le comprendre, les mois passés n'ont pas été simples en termes d'organisation.

Ce présent journal est désormais réalisé par un service communication mutualisé entre différentes collectivités de notre Communauté de Communes. Le service communication du Val de Sarthe, composé bientôt de trois agents, assure ces missions pour l'ensemble des adhérents de cette mutualisation, dont notre commune sur un presque mi-temps. Cette initiative nous permet de bénéficier de compétences très professionnelles qui vont de l'investigation journalistique jusqu'aux étapes de mise en page du journal ou de création de notre site Internet. Vous verrez d'ailleurs des évolutions de mises en page et de contenus dans les futures publications communales.

Cette professionnalisation dans notre communication nous a permis de rajeunir notre site web, qui est en cours d'évolution. N'hésitez pas à le visiter, le lien reste identique : www.roeze.fr

Au-delà des nombreux articles que je vous laisse découvrir au fil de ces pages, je voudrais revenir sur un point particulier : l'arrivée de la fibre optique.

Il s'agit d'un aménagement numérique très attendu de chacun d'entre nous, particuliers comme professionnels. Les expériences de télétravail liées à la pandémie ont d'ailleurs mis en exergue le manque de réseau haut débit Internet sur notre territoire.

Les armoires dédiées à la fibre optique ont été posées dans le centre urbain et les travaux du déploiement du réseau ont débuté. Malheureusement ces interventions peuvent avoir des répercutions sur le réseau téléphonique actuel. Des riverains nous ont signalé des coupures, pour lesquelles il faudra faire preuve de patience. Au niveau de la commune nous mettons chaque jour la pression aux services de Orange pour que les réseaux soient réparés au fur et à mesure.

Un point important sur lequel je souhaite attirer votre attention, est l'adressage. En effet les services départementaux qui organisent la mise en service de la fibre optique, obligent la commune à numéroter chaque habitation, y compris les lieux-dits. Les élus et les services communaux ont souhaité profiter de ce ré-adressage pour résoudre de nombreux conflits d'adresses, qui nous ont été remontés par les habitants. Beaucoup de roëzéens se plaignent de la difficulté d'accès à leur domicile par les livreurs et les secours, du fait d'imprécision dans leur adresse et de leur non reconnaissance par les logiciels de GPS.

Pour résoudre ces problèmes, la commune a travaillé sur la création de nouveaux noms de voies pour la plupart des routes hors agglomération et sur quelques voiries urbaines. Ces dernières seront renumérotées à partir de 1 avec une incrémentation pour chaque logement, en alternant les côtés pairs et impairs. Les voies hors agglomération seront numérotées en distance métrique, à compter du départ de chaque route, en alternant également les numéros pairs et impairs.

J'ai organisé en juin dernier une visite des quartiers de la commune afin de vous rencontrer, pour écouter vos propositions sur ce ré-adressage. Nous avions convenu que, hormis une vingtaine de lieux-dits restants, les autres lieux hors agglomération seront définis par un numéro et un nom de route. Après avoir écouté les commentaires des habitants, nous avons décidé que ceux qui le souhaitent, pourront conserver leur nom de lieu-dit actuel sous la forme officielle du complément d'adresse.

Afin que vous puissiez vous rendre compte de ce travail, nous avons réalisé un nouveau plan communal qui reprend l'ensemble de ces modifications, hormis les détails des numéros. Pour les personnes qui ont accès à Internet, vous pouvez le retrouver sur le site de la commune, en bas à droite de toutes pages, sous la carte interactive. Pour les personnes qui le souhaitent, une maquette du nouveau plan est visible dans le hall de la mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Malgré les inconvénients que peuvent engendrer ces changements pour quelques habitants, il était grand temps de rendre cohérent l'adressage de chaque habitation sur les 2 800 hectares de territoire que comptent notre commune.

Je vous dis à très bientôt je l'espère, notamment au prochain Marché de Noël, qui cette année fait son retour, rue de la mairie et place Isaac de la Roche. Je vous donne également rendez-vous lors de mes vœux le vendredi 21 janvier 2022 à 19h salle polyvalente.

Prenons soin de nous, prenez soin de vous.

Catherine Taureau
Maire de Roëzé-sur-Sarthe

Retour en images

Journée citoyenne

Le samedi 25 septembre 2021, s'est tenue la 4ème édition de la journée citoyenne organisée par la Commune de Roëzé-sur-Sarthe. Celle-ci a été un succès. Plus de 100 personnes se sont déplacées pour participer à l'événement. Le dynamisme des associations communales, des habitants, des résidents de l'Ehpad a animé avec enthousiasme cette journée. Les enfants de l'école élémentaire publique ont également participé à la rencontre par une opération ramassage de déchets qui s'est déroulée la veille.
La manifestation a été riche en évènements : l'accueil des nouveaux habitants par Madame le Maire, les 20 ans de la bibliothèque et l'après-midi un rallye historique. Cette journée marque également le retour de la convivialité. Merci à toutes et à tous pour votre mobilisation et votre contribution à la réussite de cette action.

Après-midi jeux intergénérationnels

Le mercredi 3 novembre, a eu lieu à la salle polyvalente un rassemblement intergénérationnel autour des jeux de société et de la lecture. « *Ce genre d'activités existait mais était en sommeil depuis quelques années* » confie Joëlle Viard, adjointe. « *Le conseil municipal senior et la bibliothèque se sont associés pour cette reprise.* » Au vu de la fréquentation, l'idée a plu. « *Nous avons eu des jeunes et des enfants, des résidents de l'Ehpad et du foyer Dachary. Ils se sont retrouvés pour jouer ensemble et écouter des histoires.* » Valérie Carré, de la bibliothèque, a lu des albums aussi bien aux enfants qu'aux seniors présents. Cette activité sera reconduite le 9 février 2022.

Une naissance, un arbre

La Commune poursuit son engagement de planter sur le domaine public autant d' « arbres de bienvenue » que de nouveaux-nés, un engagement qui implique de gérer ces arbres durablement.
Avec le soutien de la Région.

Région PAYS DE LA LOIRE

Aménagements urbains

Réfection de la cour de l'école maternelle

Afin d'améliorer et permettre l'installation de jeux plus sûrs et diversifiés, une réfection complète de la cour a été réalisée durant l'été. Les différents jeux (structures et peinture au sol) ont été réalisés durant les vacances scolaires de la Toussaint.

• **Coût des travaux** : 122 872,27 € TTC.
• **Subvention** : 24 000 € de l'État.

Cheminement d'accès pompiers

En parallèle des travaux de la cour de récréation de la maternelle, le cheminement piéton entre le parking de l'école et l'accueil périscolaire a été élargi afin de permettre le passage d'un véhicule de pompiers jusque devant le restaurant scolaire et à l'intérieur de la cour de l'école maternelle. Afin d'améliorer l'aménagement, l'éclairage public a été revu avec des sources lumineuses en LED.

• **Coût de l'ensemble de l'opération** : 27 817,68 € TTC.

Un coup de jeune pour la salle Est

La salle polyvalente a 40 ans et nécessite quelques travaux d'amélioration. Une première tranche s'est déroulée dans la salle Est et le hall d'accueil où des travaux de peinture ont été effectués par les services techniques communaux. Les vieux luminaires ont laissé place à des éclairages LED pour économiser de l'énergie. Les huisseries ont aussi été changées pour améliorer l'isolation thermique de cette partie du bâtiment. D'autres travaux seront réalisés dans la salle polyvalente afin d'améliorer l'esthétique et l'isolation thermique, et de diminuer les consommations énergétiques.

• **Coût de l'opération (huisseries)** : 36 432,00€ TTC.

Aménagements urbains

Travaux de voirie autour de la salle polyvalente

Des travaux de voirie ont été réalisés autour de la salle polyvalente : réalisation d'une aire de camping-car, amélioration de l'accessibilité au niveau de la salle Est et de la salle Arthur Ferdinand, travaux préventifs sur l'entrée du parking
• **Coût total de ces travaux** : 18 137,18 € TTC.

Vidéo protection

Depuis quelques jours, un système de vidéo protection a été mis en service sur la commune. Les différents sites ont été identifiés en association avec la brigade de Gendarmerie de la Suze-sur-Sarthe. Les caméras sont ainsi implantées au niveau du rond-point de Beaufeu et dans le centre-bourg. Une deuxième phase est prévue en 2022 sur les sites suivants : salle polyvalente, complexe sportif et groupe scolaire.
• **Coût de cette première phase** : 27 900,24 € TTC.
• **Subvention** : 11 800 € de l'État.

Abaissement de trottoir

Afin d'améliorer la circulation dans les rues de la commune, une nouvelle phase d'abaissement des trottoirs devant les passages piétons a été réalisée en début d'année.
• **Montant** : 37 093,20 € TTC.
• **Subvention** : 8 612 € amende de police.

Un nouveau radar pédagogique

Un nouveau radar pédagogique sera implanté prochainement rue Auguste Gallas afin de lutter contre la vitesse excessive sur cette voie (photo ci-dessous). Plusieurs radars pédagogiques sont déjà en place sur la commune route de la Suze, route de Fillé et route de Besne actuellement à 50 km/h. Il est rappelé à tous les usagers que la rue de la Mairie est limitée à 30 km/h. Concernant les données renvoyées par ces radars, et notamment celui de la rue de la Mairie, il est constaté un manque de civisme de nombreux usagers. Les radars pédagogiques sont des dispositifs permettant à moindre coût pour la collectivité de rappeler aux usagers le dépassement des limites. Si l'exploitation des résultats montrent que de trop nombreux excès de vitesse continuent d'être observés, des aménagements de voirie, de types dos d'âne ou écluses, seront réalisés avec un coût financier important pour la commune.
• **Coût** : 2 115 € TTC.
• **Subvention** : 491 € amende de police.

Aménagements urbains

Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Prévues tous les 8 ans pour les filières traditionnelles conformes à la réglementation (tranchées, filtre à sable...) et tous les 4 ans pour les filières traditionnelles non conformes ainsi que pour les dispositifs alternatifs de traitement (micro-stations par exemple), les visites périodiques de bon fonctionnement font suite au diagnostic initial réalisé dans une grande part du territoire entre 2011 et 2014. « *Ces vérifications régulières sont imposées par la loi et doivent être assurées par le Service Public d'Assainissement Non Collectif, soit par la voie d'une délégation à un prestataire, soit en régie directe. Au Val de Sarthe, c'est la seconde option qui a été retenue* » indique François Garnier, adjoint et Vice-président en charge des déchets ménagers et du cycle de l'eau.

Facturés 95 € TTC, ces contrôles de bon fonctionnement sont programmés par le SPANC et non à l'initiative des usagers. « *Nous contactons directement les personnes concernées* » annonce Julien Briault, technicien SPANC. Il détaille : « *la présence des usagers est indispensable au bon déroulement de l'opération. En cas d'indisponibilité, il convient donc de nous appeler afin de convenir d'un autre rendez-vous.* » Par ailleurs, les regards de visite des ouvrages (fosse septique, bac à graisse, épandage, etc...) doivent être accessibles (et découverts si besoin). Les usagers sont bien sûr invités à fournir tout document utile pouvant faciliter l'état des lieux : plans de l'installation, documents relatifs aux travaux d'assainissement (factures des travaux réalisés, documents DDASS, …), et, si possible, le dernier certificat de vidange.

Les opérations ont débuté dans les hameaux des Huaudières. Elles se poursuivront vers les lieux-dits La Roche, La Forêt, Les Vergers pour se terminer au sud de la commune fin février, début mars.

Info en bref

À partir du 1er janvier 2022, toutes les Communes devront permettre aux usagers de déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique, même s'il restera toujours possible de déposer les demandes de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux sous format papier en Mairie.

www.valdesarthe.geosphere.fr/guichet-unique

Environnement - Cadre de vie

Groupement d'achats

Plusieurs achats groupés (fuel, pellets et ramonage cheminée) ont encore été proposés aux habitants. Pour information, l'achat de fuel ne sera pas reconduit l'année prochaine. La prestation de ramonage de cheminée quant à elle rencontre un vif succès. Pour l'achat des pellets, celui-ci a été moindre. Cependant pour pouvoir négocier un achat groupé à un tarif préférentiel n'hésitez pas à vous inscrire en mairie.

Cimetière

Il est rappelé que les plantations en pleine terre sont interdites. Des petits panneaux étant mis en place pour prévenir les familles, quelques personnes respectent les consignes, d'autres non... Il sera donc demandé aux services techniques de faire le nécessaire (frais à la charge de la famille).

Il est prochainement prévu de relever les sépultures du carré enfants au bas du cimetière. Les familles concernées sont priées de se faire connaitre à la mairie.

Une procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon est en cours.

Santé communale

Nous sommes de plus en plus touchés par l'augmentation du coût de notre assurance complémentaire santé : examens et soins médicaux, soins dentaires ou optiques, appareils auditifs ». Chantal Bouteau, adjointe, précise : « *Pour les roëzéens qui n'ont pas accès aux mutuelles d'entreprises (retraités, artisans, professions libérales et agriculteurs), la municipalité, via le CCAS, reconduit pour la seconde année la complémentaire santé communale. La signature d'une convention permettra aux administrés de bénéficier de conditions tarifaires avantageuses. L'objectif de cette opération étant de proposer une couverture sociale à ceux qui le souhaitent.* »
Une réunion publique est programmée le mercredi 08 décembre à la salle polyvalente de Roëzé-sur-Sarthe à 15h avec la société AXA, partenaire. Cette démarche est gratuite et sans engagement. Elle permet une étude ciblée de votre situation et de vos besoins, afin de vous proposer de meilleures prestations à des prix avantageux. Pour information, nous vous rappelons qu'il n'est plus nécessaire d'attendre la date anniversaire de votre contrat pour pouvoir changer de mutuelle.

Contact : Angéline Herveau au 06 08 42 11 04

Chantal Bouteau, adjointe, Angeline Herveau, agent Axa et Cathy Pivron, conseillère déléguée et vice-présidente du CCAS.

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE
Dotation 2022

Madame, Monsieur,

La collecte des ordures ménagères en sacs est le dernier moyen d'éliminer vos déchets après toutes les offres de tri proposées sur la Communauté de Communes :

- Pour l'ensemble des emballages, bouteilles en verres, les papiers et cartonnettes, les contenants en plastique et en aluminium : des points de collecte volontaire sont répartis sur votre commune.

- Pour les gros volumes, les déchets électroniques et dangereux, les déchets verts : vous disposez de l'accès à 2 déchetteries : Guécelard et Roëzé/Sarthe (une vignette d'accès est à demander sur le site internet val-de-sarthe.fr).

- Pour les denrées biodégradables (épluchures de fruits et légumes, restes alimentaires…) : nous mettons à votre disposition des composteurs individuels que vous pouvez réserver aux services techniques communautaires zone de la Bodinière 72210 Roëzé sur Sarthe.

- Plus que jamais, nous vous invitons à développer le tri sélectif, chaque jour à votre domicile. Le guide de tri est à votre disposition sur notre site ou en mairie ;
  Le tri est désormais plus facile avec l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages (pots de yaourts, barquettes, cellophanes, etc.).

Comme chaque année, nous vous demandons de venir récupérer vos sacs d'ordures ménagères pour l'année 2022 aux dates ci-dessous, dans votre commune même s'il vous en reste. Toutefois si vous en possédiez un stock suffisant pour l'année entière, nous vous remercions de le signaler à la Mairie.

Lieu de distribution pour les habitants de Roëzé/Sarthe :
salle Arthur Ferdinand à la salle polyvalente (côté maison de retraite)

Le samedi 18 décembre 2021 de 9h00 à 12h30

Le mercredi 5 janvier 2022 de 9h à 12h30

Le vendredi 7 janvier 2022 de 17h00 à 19h00

Le samedi 8 janvier 2022 de 9h00 à 12h30

<u>Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer</u> lors de ces permanences, utilisez le modèle de procuration ci-dessous afin que l'un de vos proches puisse retirer vos sacs poubelle.

✂----------

Modèle de procuration pour le retrait de vos sacs poubelle

Je soussigné(e) (NOM et Prénom).....
Domicilié(e) à (Adresse).....

Donne procuration à (NOM et Prénom).....

afin de récupérer mes sacs pour la collecte des ordures ménagères pour une :

- ☐ Résidence principale composée de ..... personnes (nombre d'adultes et enfants)
- ☐ Résidence secondaire ..... (adresse de la résidence)
- ☐ Terrain de loisirs ..... (adresse du terrain)
- ☐ Entreprise : ..... (nom de l'entreprise)

Volume sacs souhaités : ☐ **30 L** ☐ **50 L** Fait le _____

Signature

Syndicat d'eau

Le Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié (SMSEAU) est un établissement public créé le 1er janvier 2018 (regroupement de trois Syndicats de rivières historiques correspondant à quatre bassins-versants : Vézanne-Fessard, Rhonne et Orne Champenoise). Au travers des missions qui lui sont déléguées par les Communautés de communes et la Communauté Urbaine adhérentes, le SMSEAU anime et coordonne la gestion des milieux aquatiques. Le SMSEAU est administré par le Comité syndical qui élit parmi les délégués le composant des élus qui vont former le Bureau. Il est représenté par une Présidente et deux Vice-présidents. Pour mener les différentes missions, l'équipe est composée de trois technicien(ne)s de rivières et d'une secrétaire. Sur un territoire de plus de 350 km de cours d'eau, les missions du SMSEAU répondent aux objectifs du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Loire-Bretagne et sont inscrits dans des contrats territoriaux ayant pour objectifs : atteindre le bon état écologique des cours d'eau conformément à la Directive Cadre sur l'eau, améliorer l'écoulement de l'eau dans le respect de l'équilibre des milieux, concilier tous les usages de l'eau.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région Pays de la Loire financent jusqu'à 80 % le montant des actions inscrites dans ces contrats. Ces actions sont mises en oeuvre via différentes opérations : remise en fond de vallée et reméandrage (remise du cours d'eau dans son lit d'origine et recréation de sa sinuosité naturelle), restauration morphologique (recharge minérale et installation de banquettes permettant de diversifier les habitats et obtenir une meilleure oxygénation tout en diminuant les risques de sécheresse), restauration de la continuité écologique (accompagnement des propriétaires d'ouvrage désireux de mener des travaux de rétablissement de la continuité écologique), restauration de la ripisylve (accompagnement des riverains dans leurs projets d'entretien sélectif de la végétation), réalisation de suivis et d'études afin d'améliorer les connaissances sur le fonctionnement et la qualité des cours d'eau, sensibilisation et communication auprès des riverains et acteurs locaux.

Entretien des cours d'eau par les riverains

Tout riverain d'un cours d'eau est propriétaire des berges jusqu'à la moitié du lit. Il dispose d'un droit d'usage de l'eau mais également d'un devoir d'entretien. L'entretien passe par la gestion de la végétation riveraine des cours d'eau. Celle-ci doit être maintenue autant que possible car elle stabilise les berges grâce au système racinaire des arbres et ralentit les crues par effet de peigne. Elle permet une épuration de l'eau par absorption de certains polluants et limite le réchauffement de l'eau (jusqu'à 6 à 7 °C) ainsi que le développement de la végétation dans le lit. C'est également un enjeu de biodiversité. Il est déconseillé de planter d'autres essences (peupliers, bambous, thuyas ou lauriers palmes) qui ne permettent pas d'assurer toutes les fonctions essentielles d'une ripisylve naturelle. L'entretien passe aussi par la gestion du bois en rivière, ayant également une importance capitale pour la biodiversité : création d'habitats et diversification des écoulements et de la granulométrie. Celui-ci est un piège à matière organique pouvant être dégradée par les organismes du cours d'eau. Dans ce contexte, il doit être au maximum conservé, sauf dans les cas où il peut engendrer un risque d'inondation, au niveau des ponts ou d'autres ouvrages d'art, ou en contexte urbain par exemple.

Travaux à Oizé et Teloché

Du 22 septembre au 13 octobre dernier, le SMSEAU a réalisé des travaux de restauration du Fessard à Oizé et du Pontvillain à Teloché. Leur réalisation a été confiée à une entreprise locale spécialisée, Aubel Environnement de La Chapelle-d'Aligné. Pour un montant total de 31 000 €, ces travaux ont été financés à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région Pays de la Loire, à travers le Contrat Territorial Eau (CT Eau) Sarthe aval. De tels travaux ont pour objectifs de diversifier les écoulements et les habitats du cours d'eau, pour permettre une meilleure oxygénation de l'eau. Par le rétrécissement de la largeur du cours d'eau et l'augmentation de la vitesse d'écoulement, la température de l'eau devrait également diminuer et les berges se trouver consolidées. En augmentant de cette manière la sinuosité du cours d'eau, ces aménagements participent également à la réduction des phénomènes de crues. Sur 300 mètres linéaires à Oizé et 800 à Teloché, des banquettes minérales ont ainsi été créées, en quinconce, dans le lit mineur du cours d'eau. Dans le cadre du CT Eau 2021-2026, le SMSEAU continuera de déployer de telles actions sur l'ensemble de ses bassins-versants sur lesquels il exerce sa compétence GEstion des Milieux Aquatiques (GEMA).

Indicateurs de suivi

Sur l'ensemble de ses bassins-versants, le SMSEAU met en place des indicateurs de suivi. Ces indicateurs sont les suivants : « indice poisson rivière » (réalisation d'une pêche électrique sur une station représentative du cours d'eau dans le but d'inventorier les espèces de poissons présentes. Cette méthode d'inventaire est très peu invasive pour les poissons et surtout non létale. Un faible courant électrique parcourt l'eau permettant de récupérer les poissons à l'épuisette. Ils sont ensuite tous pesés et mesurés puis relâchés rapidement), « indice biologique global normalisé » (prélèvement des larves d'insectes dans le cours d'eau grâce à un filet, « indice physico-chimie » (mesure de paramètres physico-chimiques de l'eau, comme le pH ou la teneur en nitrates par exemple). En combinant les résultats de tous ces indicateurs, il est possible de déterminer l'état écologique du cours d'eau. Ces indicateurs permettent de suivre le retour au bon état objectif sur l'ensemble des bassins-versants, grâce aux actions entreprises par le SMSEAU.

SMSEAU
42 route des Galopières, 72230 Guécélard
www.smseau.com

Bibliothèque

Nouveautés !

Au début de l'année 2021, les élus ont souhaité connaître les besoins des différents publics qui fréquentent la bibliothèque et leurs avis sur les ressources qu'elle apporte. Des questionnaires ont été distribués dans les écoles communales et mis à la disposition des habitants dans les commerces. À la suite des résultats de l'enquête, les collections ont été déplacées pour être davantage visibles et accessibles. Un espace dédié aux enfants entre 0 et 5 ans a été créé. La bibliothèque aura ainsi le plaisir d'accueillir les assistantes maternelles, les parents ou les classes dans les mois à venir, dans cet espace dédié.

Afin d'adapter les horaires d'ouverture de la bibliothèque aux attentes des usagers, telles qu'elles ressortent du compte-rendu du questionnaire, tout en prenant en compte les contraintes de la structure (personnel, missions : accueil des classes, partenariats divers), le conseil municipal a décidé d'étendre les horaires d'ouverture pour assurer au mieux ses missions de service public. Ainsi, à compter du 1er décembre 2021, la bibliothèque sera ouverte au public 22,5 heures par semaine (contre 14,5 heures précédemment).

Les nouveaux horaires

- Lundi de 14h30 à 18h30.
- Mardi de 14h30 à 18h30.
- Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30.
- Vendredi de 14h30 à 18h30.
- Samedi de 09h à 13h.

En pratique

L'inscription à la bibliothèque est gratuite et chaque usager peut emprunter pour une durée de quatre semaines des documents et matériels selon les modalités suivantes : 10 livres et/ou revues, 5 CD et 3 DVD.

Si vous aimez ce lieu, si vous avez des idées, n'hésitez pas à en faire part aux agents de la bibliothèque. Elles recherchent, pour de futures activités, des amateurs de jeux de mots, des musiciens ou des personnes bilingues et plurilingues.

Événements

La bibliothèque continue de participer aux actions communales.
Le Marché de Noël, les 11 et 12 décembre sera l'occasion de découvrir l'exposition des photographies du film de Claude Saussereau « Le Cygne du héros » tourné en Sarthe.

Par ailleurs, des livres de la bibliothèque, triés par les jeunes dans le cadre du dispositif « Argent de poche » mis en place pendant les vacances de la Toussaint, seront vendus au profit du CCAS lors du Marché de Noël.

Anniversaire

La bibliothèque a fêté ses 20 ans en septembre 2021. Située au départ dans l'actuel local du CCAS, elle a intégré son nouveau lieu en 2011 à proximité de la Mairie.

Généalogie Passion Histoire : une nouvelle association

La principale raison qui pousse de très nombreuses personnes à élaborer leur arbre généalogique est une recherche identitaire. Nos parents, nos grands-parents, arrière-grands-parents, etc., ont contribué à faire de nous ce que nous sommes. Nous ne les avons pas choisis mais nous pouvons toujours mieux les connaître et apprendre sur nous-même. Dans un monde où le présent est tumultueux et l'avenir incertain, retrouver son passé peut apporter une certaine stabilité.

À Roëzé, nous avons créé une association, « Généalogie Passion Histoire», afin de s'entraider à progresser dans la recherche de nos ancêtres. C'est un travail passionnant mais une longue quête parfois compliquée. En étant groupés en association, les plus anciens aident les novices à progresser. Nous nous réunissons un mercredi sur deux à 14h30 et un samedi sur deux à 9h dans la salle d'accueil de l'école communale publique de Roëzé mise à disposition par le conseil municipal. Ces séances sont animées par quatre passionné(e)s Florence Conor, Josiane Pasquier, Bruno Brière et Jacques Steinbach.
Vous êtes également passionné(e)s d'histoire et souhaitez connaitre vos racines, rejoignez-nous en contactant le président ou un des membres.
Rendez-vous le 2ème et 4ème samedi de chaque mois de 9h à 12h et le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 14h30 à 17h.
Salle d'accueil à l'école élémentaire publique, face au parking du cimetière. Accès WIFI.

Contact : Jacques Steinbach 06 67 10 71 69 / 02 53 76 10 12
jacques.steinbach@sfr.fr

Santé : nouveaux praticiens à Roëzé-sur-Sarthe

Nicolas Grisard, Valentine Denis-Le Sève et Borja Diestre-Polo (de gauche à droite sur la photo ci-dessous), masseurs-kinésithérapeutes, sont installés au Pôle Santé au 10 bis route de Besne. « *Nous assurons une large offre de soins : rééducation orthopédique et traumatologie (mal de dos, entorse de cheville/genou, post-opératoire rachis, épaule, hanche, genou, cheville...), rééducation du sportif, rhumatologie, neurologie (Parkinson, AVC, sclérose en plaque...), rééducation périnéo-sphinctériennes, rééducation des affections respiratoires. Les séances de rééducation peuvent se dérouler au cabinet ou à domicile* » indique Nicolas Grisard. Il poursuit : « *nous sommes une équipe jeune et dynamique, et nous sommes tout à fait conscients de nous implanter sur un territoire sous doté en matière de santé. À ce titre, nous avons d'ores et déjà intégré l'association ''Medic'ELAN'' qui réunit une vingtaine de professionnels de la Communauté de communes de Val de Sarthe, et sommes ravis de travailler en réseau. En outre, nous intervenons deux fois par semaine à la maison de retraite Isaac de la Roche à Roëzé-sur-Sarthe.* » Situé entre la pharmacie et les écoles, disposant d'un parking et d'un accès facile, le cabinet est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h. Les rendez-vous peuvent être pris sur place, par téléphone et sur la plateforme Doctolib (www.doctolib.fr).

Kinés Pôle Santé
10 bis, route de Besne
72210 Roëzé-sur-Sarthe
Tél : 02 43 27 37 78
Courriel : nicolasgrisard.kps@gmail.com
www.instagram.com/kinespolesante

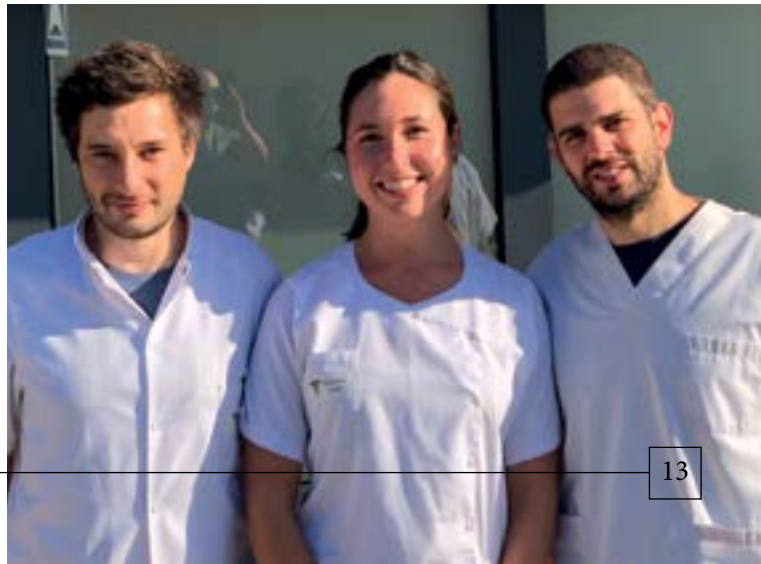

Un partenariat avec l'Épicerie Gourmande

La loi du 30 octobre 2018 portant sur l'agriculture et l'alimentation, dite « EGAlim », prévoit un ensemble de mesures concernant la restauration collective publique et privée. Elle vise à favoriser l'accès de tous à une alimentation plus saine, sûre et durable. L'une des mesures phares de la loi Égalim est l'obligation pour les restaurations collectives d'atteindre au moins 50% de produits de qualité et durables au 1er janvier 2022, dont 20 % de produits biologiques dans le volume d'achat des produits alimentaires.

Les produits entrant dans le décompte sont : les produits issus de l'agriculture biologique (à hauteur de 20 % minimum), les produits bénéficiant des autres signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (Label rouge, l'appellation d'origine (AOC/AOP), l'indication géographique (IGP), la Spécialité traditionnelle garantie (STG), la mention « issu d'une exploitation à Haute Valeur Environnementale » (HVE), la mention « fermier » ou « produit de la ferme » ou « produit à la ferme », uniquement pour les produits pour lesquels existe une définition réglementaire des conditions de production), et les produits issus de la pêche maritime bénéficiant de l'écolabel Pêche durable. Le caractère « local » d'un produit ne répond pas à une définition officielle et ne peut pas constituer un critère de sélection dans un marché public. Les produits « locaux » entrent dans le décompte des 50 % uniquement s'ils possèdent l'une des caractéristiques requises par la loi (produits listés ci-dessus).

La commune de Roëzé sur Sarthe est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de qualité de sa restauration scolaire, notamment par la confection des repas cuisinés sur place « fait maison », et dans ses approvisionnements alimentaires (achat local, bio). La Loi Égalim s'inscrit dans cette démarche en impulsant une nouvelle étape dans un calendrier très resserré, avec des objectifs très ambitieux. Sur l'année 2019 les volumes budgétaires d'achat de produits de qualité et durable (SIQO) étaient les suivants :

Volume des achats 2019	49 190,97 €	100%	Objectifs Égalim
Part de SIQO	5 282,32 €	10,74%	50%
dont part BIO	1 466,10 €	2,98%	20%
Produits locaux	14 916,21 €	30,32%	Non pris en compte

Pour répondre aux objectifs de la Loi Égalim, la commune s'engage et augmente progressivement le volume d'achat de produits de qualité et durable, et la part de produits issus de l'agriculture biologique.

En recherche de nouveaux fournisseurs pour atteindre ces objectifs, la collectivité a conclu un partenariat avec le commerce « l'Épicerie Gourmande », implantée dans le bourg de Roëzé-sur-Sarthe. L'épicerie gourmande s'appuie sur un réseau de producteurs locaux fournissant des produits biologiques. Ce partenariat permet d'une part au restaurant scolaire d'atteindre en fin d'année 2021, 25% de produits de qualités et durables (SIQO) dont 15% de produits biologiques, et d'autre part de soutenir l'économie locale et un commerce de proximité pour les roëzéens. Pour l'Épicerie gourmande, le volume d'achat représente une opportunité de réaliser un chiffre d'affaires supplémentaire de l'ordre de 9 500 € par an.

Une nouvelle équipe

Depuis septembre 2021, avec la rentrée scolaire, Madame Cathy Poujol vient épauler Monsieur Bruno Savatte en cuisine au restaurant scolaire. Les enfants connaissent bien Cathy qui assurerait auparavant le service en salle. Ils auront désormais le plaisir de goûter les plats de cette nouvelle équipe en cuisine qui confectionne chaque jour plus de 180 repas pour les élèves.

Des nouveautés au restaurant scolaire

Soutien aux cantines

Dans le cadre du plan France Relance de 100 milliards d'euros présenté en septembre 2020 par le gouvernement, l'État consacre un soutien financier de 50 millions d'euros pour aider les cantines des petites communes à investir dans du nouveau matériel afin de travailler plus de produits alimentaires bruts et accompagner les objectifs de la « loi EGAlim » vers une alimentation saine, durable et accessible à tous.
La commune de Roëzé-sur-Sarthe a saisi cette opportunité d'équiper le restaurant scolaire de nouveaux matériels de cuisine, en sollicitant une subvention de 19 678 € auprès de l'État, pour un budget total d'équipement de 23 434 €. Le dossier est en cours d'instruction par les services de l'État et sous réserve d'accord, le restaurant scolaire devrait être doté de ces matériels en début d'année 2022.

Cantine à 1€

La cantine scolaire est à la fois un service public indispensable aux familles, notamment lorsque les parents exercent des activités professionnelles éloignées du domicile, mais également un espace privilégié d'inclusion sociale pour les enfants. Elle permet, en particulier aux élèves issus de familles moins favorisées, d'avoir un repas complet et équilibré. Pour permettre à ces familles de bénéficier de la restauration scolaire, l'État incite les communes à mettre en place un tarif de 1€ pour la première tranche de tarification. La commune de Roëzé-sur-Sarthe adhère à ce dispositif mis en place à compter de la rentrée de septembre 2021. L'État s'engage en contrepartie sur 3 ans à financer 3€ par repas servi à 1€. Il est enfin rappelé que le prix réel du repas est de 9,22 € (alimentation et encadrement).

Dossier : vie scolaire

Budget des écoles publiques

Les dépenses de fonctionnement de l'école élémentaire publique, pour l'année 2020, se sont élevées à 47 418,35 euros. Les dépenses de fonctionnement de l'école maternelle publique, pour l'année 2020, se sont élevées à 89 996,16 euros.

À titre informatif, les dépenses de fonctionnement comprennent les frais d'entretien de la chaufferie, la fourniture d'électricité et d'eau, ou encore les achats de fournitures scolaires et de livres, la rémunération des agents communaux en charge de l'entretien des écoles ou des ATSEM, les frais d'assurance, etc.

Prix de revient d'un écolier : au vu du relevé des seules dépenses de fonctionnement des écoles publiques maternelle et élémentaire pour l'année 2020, ainsi que du nombre d'enfants scolarisés dans chacune de ces deux écoles, il a été établi que le prix de revient d'un élève en école maternelle publique est de 1 475,35 euros et que le prix de revient d'un élève en école élémentaire publique est de 468,56 euros.

NB : Le budget de fonctionnement des écoles publiques pour l'année 2021 n'étant pas encore connu, les sommes évoquées ci-avant correspondent à celles budgétisées pour 2021.

Subventions aux écoles publiques

Outre les dépenses de fonctionnement évoquées ci-avant, la commune accompagne chaque année les écoles publiques dans leurs projets scolaires par une subvention aux coopératives scolaires. Le conseil municipal a ainsi décidé de faire droit à la demande de subvention formulée par la directrice de l'école maternelle publique pour un projet de sortie scolaire à la galerie sonore d'Angers, d'un montant de 1 428,40 euros TTC. Aucune demande de subvention n'a été formulée par l'école élémentaire publique pour l'année civile 2021.

Participation aux dépenses de fonctionnement de de l'école privée

Considérant l'abaissement de l'âge de l'obligation d'instruction à trois ans par la loi du 26 juillet 2019 et l'extension aux classes préélémentaires de l'obligation de financement des dépenses de fonctionnement, il a été alloué pour l'année 2021 à l'OGEC de l'école Notre Dame Saint-Martin une participation de 32 126,43 euros aux dépenses de fonctionnement.

Budget investissement

Dans le cadre de l'appel à projet « Label écoles numériques 2020 », pour lequel la commune de Roëzé-sur-Sarthe a été retenue et conventionnée avec le Rectorat, la commune a acheté 12 ordinateurs portables (avec casque filaire et micro intégré et souris sans fil), 4 tablettes avec coques et 4 casques pour un montant total de 11 724,20 euros (prestation d'installation comprise) pour l'école élémentaire. La commune a également acheté pour l'école maternelle publique 3 ordinateurs de bureau (avec écran Led 24 pouces, enceintes, casque filaire avec micro intégré), 3 tablettes avec coques et 3 casques pour un montant de 4 102,80 euros (prestation d'installation comprise), ainsi qu'un téléviseur 60 pouces et un vidéoprojecteur avec un écran blanc pour un montant de 3 794,40 euros (prestation d'installation comprise).

La commune a par ailleurs investi dans d'autres achats au profit de l'école élémentaire d'un montant total de 427,41 euros. La commune a également investi dans l'achat de ballons pour l'école maternelle, d'un montant total 274,35 euros et a réparé les volets roulants de l'école pour un montant de 3 030,93 euros.

Enfin, le coût des travaux de réfection de la cour de l'école maternelle s'élève à 122 872,27 € TTC avec une subvention de 24 000 € de l'État, soit 98 872,27 euros pris en charge par la collectivité.

300 000 € en faveur des élèves roëzéens

Bilan du budget des écoles

	Total Fonctionnement	Total Investissement	Subvention à la coopérative
École maternelle Françoise Aguillon	89 996,16 €	110 074,75 €	1 428,40 €
École élémentaire Chemin de l'Être	47 418,35 €	12 151,61 €	/

	Total Fonctionnement	Total Investissement	Subvention à l'OGEC
École Notre Dame Saint-Martin	/	/	32 126.43 €

Total : 293 195.70 euros. Ainsi en 2021, la commune a budgétisé près de 300 000 euros en faveur des élèves roëzéens.

Informations vie scolaire

Accompagnement des élèves

La commune recherche des bénévoles pour aider des élèves dans le cadre d'un accompagnement à la scolarité. Suspendu en 2020 par l'épidémie de la COVID, la commune souhaite remettre en place cet accompagnement auprès des enfants des écoles roëzéennes.
Ce dispositif permet d'aider les enfants à progresser en leur proposant une aide aux leçons et des activités éducatives utiles pour l'apprentissage scolaire. Les séances sont encadrées par des personnes bénévoles et des animateurs communaux, après l'école entre 16h15 et 17h30. Toute personne souhaitant donner un peu de son temps aux enfants, dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, peut s'adresser au Service Éducation de la Mairie qui coordonne le dispositif. Que vous soyez étudiant, retraité, en activité... les moments que vous consacrerez aux enfants inscrits à l'accompagnement à la scolarité seront appréciés de tous. N'hésitez pas à prendre contact !

Argent de poche

Le dispositif « Argent de poche » est renouvelé les 20, 21 et 22 décembre 2021. Cette opération donne la possibilité aux jeunes roëzéens de 14 ans et jusqu'à l'âge de 18 ans d'effectuer des missions d'utilité publique (1/2 journée de 3 heures) et de recevoir en contrepartie une indemnisation de 15 euros par mission. Les jeunes intéressés par ce dispositif sont invités à s'adresser à la mairie :
mairie-roeze@wanadoo.fr ou au 02 43 77 26 22.

Mercredis récréatifs

En cette nouvelle année scolaire, l'accueil périscolaire du mercredi rencontre toujours un vif succès. Chaque mercredi une vingtaine d'enfants retrouve régulièrement leurs animatrices, Sylvie et Laura, pour une journée d'activités et de loisirs partagés. L'accueil est accessible aux enfants de la commune et des communes environnantes. Ouvert chaque mercredi de 7h30 à 17h30, avec une grande souplesse dans les horaires d'accueil pour permettre aux enfants de profiter de leurs activités associatives, et s'adapter aux contraintes professionnelles des parents. Les tarifs prennent en compte les ressources du foyer (Quotient familial). À l'approche des fêtes de fin d'année, les enfants préparent activement les décorations de Noël pour égayer encore un peu plus la commune et les tables du Réveillon. Pour plus d'informations, consulter le site internet de la commune : www.roeze.fr ou contactez le service Enfance en mairie.

État civil

Naissances

Date de naissance	Prénom et nom de l'enfant	Prénom et nom du ou des parents
19/01/2021	Garance DUPUITS	Jérémy DUPUITS / Sindy HUET
08/02/2021	Nyls LEPAGE	Alexandre LEPAGE / Gwenaëlle REPUSSARD
20/02/2021	Léon PENZÈS	Charley PENZÈS / Sophie LEFEBVRE
08/03/2021	Noa BESNARD	Romain BESNARD / Sophie CRENAIS
30/03/2021	Juliette GODEFROY	Etienne GODEFROY / Marjolaine HÉMON
11/06/2021	Maé THIERY	Sylvain THIERY / Vanessa CHEREAU
20/06/2021	Ninon LAROCHE	Romain LAROCHE / Marjorie PLAIS
04/07/2021	Thyago ESNAULT	Krystal ESNAULT
18/07/2021	Diana CHAUVIN	Mathieu CHAUVIN / Marine BOULAY
26/07/2021	Gabin SAUDUBRAY	Julien SAUDUBRAY / Emilie BESNARD
02/08/2021	Milo JOUANNE	David JOUANNE / Pauline LUCET
18/08/2021	Summer DANGEUL	Marvin DANGEUL / Caecilia HEUZARD
25/08/2021	Mia et Zoé BEAUDOUX	Jérémy BEAUDOUX / Karine MOUCHARD
08/09/2021	Karen GUIMONT	Andy GUIMOND / Valérie LÉPINE
13/09/2021	Tyann CANTIN	Roberto CANTIN / Darcy BARBE
07/10/2021	Gaël POUCHARD	Antoine-Marie POUCHARD / Manon POIRIER
07/10/2021	Émilie MOSSBACH	Thibault MOSSBACH / Julia VINCENT
14/10/2021	Élio COUDRAY	Marion PERRIER / Franck COUDRAY
16/10/2021	Anna CHEVALIER	Julien CHEVALIER /Tiphaine PIEDNOIR
23/10/2021	Ambre ETIENNE	Benoît ETIENNE / Pauline LÉCUREUIL
24/10/2021	Axel PARIS	Anthony PARIS / Ludivine GUILLOTON

Décès

Date de naissance	Date du décès	Prénom et nom
23/09/1944	04/01/2021	Jean-Louis BEUVIER
27/11/1936	06/01/2021	Armand ROUSSEAU
27/01/1956	17/01/2021	Gérard WILL
09/01/1933	24/01/2021	Simonne LIVET Veuve FROGER
01/08/1920	12/02/2021	Marie DUBOIS Veuve DESILES
20/10/1932	11/03/2021	Suzanne PROVOST
23/12/1919	02/04/2021	Berthe DAVID Veuve YVON
06/01/1925	12/04/2021	Henri MARTINEAU
03/10/1938	14/04/2021	Josiane DUBOIS Veuve DEGOULET
27/12/1926	20/04/2021	Madeleine BOITARD Veuve LOPÉ
24/12/1927	02/05/2021	Denise DUFOUR veuve FRETTE
15/05/1931	09/05/2021	Odette LEZE veuve LHOMMEAU
27/02/1924	09/05/2021	Clément BOUHOURS
03/12/1926	24/07/2021	Jules HAYES
29/03/1928	14/08/2021	Thérèse BOUVET veuve DEGOULET
24/12/1971	22/08/2021	Mickaël MÉDARD
21/08/1925	31/08/2021	Jean CASTIGNY
29/07/1929	11/09/2021	Armand BLOT
20/12/1925	23/09/2021	Berthe DELCROS
29/07/1918	15/10/2021	Jeanne BLUTEAU veuve TAUPIN
04/10/1960	28/10/2021	Bruno LEMANCEAU
19/11/1955	31/10/2021	Didier LAROCHE

Pacs

Date de l'en-registrement	Prénom et nom du premier partenaire	Prénom et nom du second partenaire
16/01/2021	Ludivine JAVELLE	Jean-François MILARD
13/03/2021	Anne-Ophélie AVIGNON	Virginie ROBINEAU
16/04/2021	Alison CHAVAUDRA	François LE BRIS
27/05/2021	Maxime GANDON	Mélanie LANGLAIS
29/05/2021	Colette COUTURE	Michel PIAZZA
07/10/2021	Pauline LÉCUREUIL	Benoît ETIENNE
08/10/2021	Alexandra SIGUST	Simon AUBRY
06/11/2021	Evan CHARPENTIER	Amélie TARDIF
06/11/2021	Matthieu PAYS	Emilie PARIS

Décès hors commune

Date de naissance	Date du décès	Prénom et nom
12/06/1968	04/01/2021	Mickaël ROUSSEAU
23/07/1935	09/01/2021	Pierre QUÉRU
17/09/1949	19/01/2021	Gérard LORIOT
17/10/1945	06/03/2021	Chantal PASQUIER Épouse TOUCHARD
14/09/1958	11/03/2021	Alain BELLOIR
26/08/1949	24/04/2021	Eliane DAVID Épouse JOUSSE
11/03/1920	14/06/2021	Antoinette MORIN Veuve FARIBAULT
12/03/1933	21/06/2021	Marie-Thérèse DOUAIRE Veuve LOYER
07/05/1927	23/06/2021	Claude TABAREAU
28/06/1928	25/08/2021	Thérèse PANCHER Veuve NAY
02/07/1942	11/09/2021	Claudette JOUBERT Épouse ANDRÉ

Mariages

Date du mariage	Prénom et nom de l'époux	Prénom et nom de l'épouse
15/05/2021	Erwan DUFRESNE	Marianne THOREL
19/06/2021	François BIMIER	Noëlline GARON
17/07/2021	Anthony PROVOST	Emilie LEDAIN
04/09/2021	Grégoire BRAULT	Héléna DE GOULAINE

Noces d'or

Date du mariage	Date de la célébration	Prénom et nom des époux
27/03/1971	27/03/2021	Jean-Jacques PIAU Chantal RIGOT
04/06/1971	18/09/2021	Jean-Claude BOULAY Jocelyne HOUALET
01/08/1970	02/10/2021	Jean-Marie BIHOREAU Josiane DEROUARD

Agenda

Événements communaux (à la salle polyvalente, sauf mention contraire)
Mercredi 8 décembre • Réunion publique complémentaire Santé communale avec le partenaire AXA • Salle EST à 15h00
Samedi 11 décembre • Marché artisanal et gourmand à partir de 15h00 (voir affiche au dos du bulletin)
Dimanche 12 décembre • Roëzé Fête Noël, concert à 14h00 (voir affiche au dos du bulletin)
Mercredi 15 décembre • Projection à 20h00 en avant première du film « Le Cygne des Héros » de Claude Saussereau réalisateur
Samedi 15 janvier • Déjeuner musical des seniors à 12h30
Vendredi 21 janvier • Vœux du maire à 19h00
Mercredi 9 février • après midi jeux intergénérationnel de 14h à 17h
Samedi 26 février • Théâtre, les tréteaux de la bluterie, un toit pour toi (soir)
Dimanche 27 février • Théâtre, les tréteaux de la bluterie, un toit pour toi (après-midi)
Samedi 19 mars • Spectacle musical : « Voyage au cœur des comédies musicales » (soir)
Samedi 23 avril • Course cycliste (après-midi) • Place Isaac de La Roche

Cérémonies
Dimanche 5 décembre • Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie à 11h00 • Mairie
Dimanche 8 mai • Cérémonie au monument pour l'armistice de la guerre 39-45.

Élections
Dimanche 10 avril • 1er tour élection présidentielle / **Dimanche 24 avril** • 2nd tour élection présidentielle
Dimanche 12 juin • 1er tour élections législatives / **Dimanche 19 juin** • 2nd tour élections législatives
Ne pas oublier de faire inscrire les changements d'adresse dès que possible en Mairie ou sur internet (service public rubrique élections)

Cinéma
Mercredi 19 janvier • à 20h30
Mercredi 16 février • à 15h00 et à 20h30 (vacances scolaires)
Mercredi 16 mars • à 20h30
Mercredi 13 avril • à 15h00 et à 20h30 (vacances scolaires)
Mercredi 11 mai • à 20h30
Mercredi 6 juin • à 20h30

Événements associatifs
Samedi 29 janvier • loto organisé par l'association des parents d'élèves des écoles publiques à 19h00
Samedi 26 mars • repas dansant du football club « US Roëzé-Voivres » à 20h00
Samedi 2 et dimanche 3 avril • bourse collections et bric à brac de l'ARCEL Multicollections
Samedi 25 juin • gala de zumba par ROEZUMBA (soir)

Déjeuner musical des séniors - Samedi 15 janvier 12h30 - Salle polyvalente

Gratuit pour les habitants de Roëzé-sur-Sarthe de 70 ans et +
30 € pour les habitants de Roëzé-sur-Sarthe de – de 70 ans et/ou hors Commune.

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : ..... Téléphone : .....

Nombre de repas payants : ..... X 30 € = ...

Règlement à l'ordre du restaurant Aux Berges Sarthoises à joindre au coupon réponse.

Réponse au plus tard pour le 17 décembre 2021 en Mairie.

SAMEDI 11
DÉCEMBRE 2021

DIMANCHE 12
DÉCEMBRE 2021

ROËZÉ SUR SARTHE

Marché de Noël
ROËZÉ SUR SARTHE

SAMEDI À PARTIR DE 15H

MARCHÉ DE NOËL
ARTISANAL ET GOURMAND

CONCERT GOSPEL
SPIRIT OF ARETHUSE À 16H

ANIMATION EN CONTINU
AVEC SONG BOX

ARRIVÉE DU PÈRE NOËL À 18H
AVEC L'HARMONIE DE DOLLON

DIMANCHE

ROËZÉ-SUR-SARTHE
FÊTE NOËL

CONCERT GOSPEL
SPIRIT OF ARETHUSE À 14H

DÉFILÉ DE
VOITURES ANCIENNES

PRÉSENCE DU PÈRE NOËL
ET DE MASCOTTES

FÊTE FORAINE ET SURPRISES TOUT LE WEEK-END

RENSEIGNEMENTS
À LA MAIRIE
02 43 77 26 22

TOUS PUBLICS
GRATUIT